Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR de la MRC de Lotbinière

au 30 juin 2025

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier prévu	Indicateurs	Cible	Avancement	Commentaires
Matières recyclables		**Objectif de récupération : 75%**						
1	Assurer une uniformité des services des Écocentres à travers le territoire d'application du PGMR	Le territoire est desservi par trois écocentres qui offrent des niveaux de services légèrement différents, mais adaptés à leurs secteurs. Cette mesure vise à maintenir ou accroître les services qui permettent d'atteindre les objectifs du PGMR via ces trois centres.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	Expiration des contrats avec les valorisateurs	Quantité et type de matière récupérée par écocentres	Services similaires par écocentres menant à l'atteinte de l'objectif de récupération.	40%	Affiche avec les mesures de sécurité pour les 3 écocentres(janvier 2023)
2	Assurer la présence d'îlots à trois voies (déchets, compost et recyclage) dans les lieux publics (parcs, promenades, cœurs villageois, etc.) de chacune des municipalités participantes au PGMR	Compléter la mise en place, pour tout le territoire d'application du PGMR, de la disponibilité d'îlots à trois voies (soit combinés ou côte-à-côtes) dans les lieux publics. Ajouter des bacs bruns là où des îlots à deux voies sont déjà implantés.	Responsables : Municipalités, Collaborateur : MRC	2026	Nombre d'îlots à trois voies distribués et installés; Augmentation du taux de récupération (atteinte objectif 75 %)	Au moins un îlot à trois voies par lieu public	30%	Actuellement plusieurs parcs sont desservis par 2 voies de collecte. L'implantation se fera en collaboration avec les municipalités locales pour les matières compostables. Projet d'îlot à 3 ou 4 voies pour les lieux publics en 2026
3	Mettre à la disposition des municipalités participantes des îlots à trois voies supplémentaires lors d'événements dans les lieux publics	S'assurer de la présence d'îlots à trois voies supplémentaires lors d'événements se tenant sur le territoire de la MRC.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	2026	Nombre d'îlots transportables mis à la disposition des organisateurs d'événements; Augmentation du taux de récupération (atteinte objectif 75 %)	Dix îlots à trois voies sont disponibles pour les événements sur le territoire.	40%	Un conteneur bleu de recyclage de la MRC de Lotbinière est disponible pour le Festival Coutry ou autres événements à Saint-Agapit. 2023: Des îlots récupération/déchet sont disponibles pour les événements à Saint-Agapit 2024: 18 bacs bruns sont disponibles pour les événements à Saint-Agapit 2025: ajout de 10 bacs bruns et une collecte supplémentaire pendant le weekend du Festival Country de Lotbinière 2026: les municipalités vont acquérir des îlots extérieurs pour leur événement. Possibilité que la MRC en ai pour le prêt aux municipalités également
4	Améliorer la gestion des matières recyclables pour l'ensemble des ICI du territoire d'application, tous types confondus (ex.: bureaux, magasins, campings, usines, etc.)	Utiliser des partenariats avec les acteurs économiques présents sur le territoire (Synergie-Québec, SADC, Équipe de Développement économique, chambres de commerce, etc.) pour obtenir des données primaires sur les quantités et les types de matières générées dans les ICI sur le territoire. Ces données permettront de futures actions afin de maximiser le recyclage et la revalorisation des matières (mesure 5). Une ressource terrain pourra d'ailleurs être affectée à la recherche d'entreprises désirant s'impliquer dans la démarche et recueillir par le fait même les informations pertinentes requises (mesure 34). Cette ressource développera également un plan d'intervention pour améliorer la récupération de ces matières.	MRC	2029	Nombre d'ICI contactés/rencontrés; Nombre de sondages complétés; Quantité de matière générée; Quantité de matière valorisée	a. Un échantillon représentatif des ICI ont été contactés (à déterminer en début de mandat); b. 75 % des matières recyclables générées par les ICI sont détournées de l'enfouissement c. 100% des ICI pratiquent le recyclage	En continu	La MRC participe au projet d'Économie Circulaire Beauce-Appalaches-Lotbinière (2021 à 2023) Utilisation du prix à la hausse pour le conteneur à déchet pour sensibiliser les ICI. 2026: certaines rencontres des gros générateurs pour revoir GMR
5	Maintenir la subvention pour l'achat de conteneurs de récupération pour les ICI sur l'ensemble du territoire et réviser les critères de recyclage/récupération aux entreprises pour augmenter la desserte des ICI	Continuer la promotion de la subvention offerte par la MRC de Lotbinière auprès des municipalités et les encourager à fournir un conteneur de recyclage aux ICI. L'élargissement des critères a pour but de d'augmenter le nombre d'ICI participantes et ainsi augmenter le taux de récupération.	MRC	En continu	a. Nombre de municipalités offrant la subvention; b. Quantité de matière récupérée par les bacs d'ICI c. Nombre d'ICI ayant au moins un collecteur sur le territoire	a. Subvention de 50 conteneurs; b. Chaque municipalité participante au PGMR a déployé des conteneurs grâce à la subvention c. Chaque ICI a au moins un collecteur de récupération	En continu	2022: 3 300$ de subvention (9 conteneurs) 2023: 1 600$ de subvention (4 conteneurs) 2024: 6 200$ de subvention (16 conteneurs) 2025: Arrêt de la subvention, entente avec ÉEQ
Matières putrescibles		**Objectif de valorisation : 85 %**						

6	Mise en marche et opération de la plateforme de compostage gérée par la MRC	La plateforme de compostage sera complétée dans les prochaines années et acceptera la matière du secteur résidentiel et des petits ICI assimilables. Les résidus alimentaires et les résidus verts (gazon, branches, feuilles, etc.) y seront traités. Il sera désormais temps de mettre en marche et d'exploiter la plateforme.	MRC	2022	Quantité de matière traitée par année	60% de la matière organique est recyclée sur le territoire	100%	Début de la collecte en 2021 (envoyé chez Englobe) Construction de la plateforme terminée en fin 2022 Début des opérations de la plateforme en novembre 2022 90% des résidences sont desservies par une collecte de matières organiques. 2023 tamisage d'environ 320 tonnes de compost. Première distribution de compost le 18 mai 2024 2024 tamisage d'envrion XXX tonnes de compost. Deuxième distribution de compost le 17 mai 2025
7	Étendre la collecte des matières organiques putrescibles à l'ensemble du territoire	La collecte a débuté en mai 2021 dans 23 municipalités du territoire d'application. De plus, la plupart des municipalités ont déployé la collecte à l'ensemble de leur territoire, mais certaines ne l'ont fait que pour le périmètre urbain. Ces dernières seront encouragées à étendre le service à l'ensemble de leur territoire.	MRC	2025	% du territoire des municipalités desservies par la collecte à trois voies; Quantité de matière organique collectée	100 % du territoire d'application est couvert par la collecte à trois voies	95%	Nous désirons mettre en place le compostage domestique pour les secteurs non desservis 2023: ajouts aux municipalités de Saint-Patrice et Sylvestre 2024: ajouts à la municipalité de Sainte-Croix (157) 2025: ajouts à la municipalité de Fortierville (115)
8	Compléter l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques	Inclusion des petits ICI assimilables qui ne sont pas encore desservis avec la collecte des matières organiques. Inclusion graduelle des autres ICI à l'intérieur du périmètre urbain, puis au reste du territoire pour avoir une couverture complète.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	2029	Nombre d'ICI participant à la collecte à trois voies	100 % des ICI du territoire desservis par la collecte participent à la collecte de matière organique (en incluant	15%	2025: projet pilot avec Épicerie Métro Laroche à Laurier-Station, École Secondaire Pamphile Lemay Projet d'implanter Épicerie MRC de Lotbinière, municipalités, écoles 2026: Approche auprès des Restaurants, agro-alimentaire et divertissement (Aréna, camping, centre multifonctionnelle, centre locatif, club de golf, etc.)
9	Ajouter Villeroy à la collecte des sapins de Noël	Procéder à la collecte des sapins de Noël sur l'ensemble du territoire de planification.	MRC	2022	Nombre de municipalités desservies par la collecte des sapins de Noël; Quantité de sapins récupérés	Les 23 municipalités du territoire de planification sont desservies par la collecte des sapins de Noël	100%	Ils ont été ajoutés pour la collecte du début d'année 2023.
10	Maintenir l'offre aux citoyens de composteurs domestiques à prix réduit	Favoriser le compostage domestique et ainsi réduire l'enfouissement de la matière organique pour l'ensemble des citoyens du territoire d'application.	MRC	En continu	Nombre de composteurs vendus par année	Augmenter le nombre de composteurs vendus annuellement	Continu	Les composteurs sont disponibles, mais avec l'ajout de bac brun, les ventes ont beaucoup diminué.
Boues municipales et de fosses septiques résidentielles		**Objectif de récupération : 100 %**						
11	Maintenir l'offre de service en place pour la gestion régionale des boues des fosses septiques résidentielles et encourager l'adhésion des municipalités pour que le service couvre 100% du territoire	La vidange des boues de fosses septiques résidentielles est gérée par la MRC et les municipalités plutôt que par le propriétaire, et ce, dans plusieurs municipalités. Ceci assure une vidange régulière de l'ensemble des fosses septiques du territoire et permettra éventuellement le recyclage des boues de fosses septiques par l'entremise de la future usine de biométhanisation de la Ville de Québec. Cette mesure permet aussi un meilleur suivi des quantités de boues générées annuellement.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	En continu	Nombre de fosses septiques gérées par une administration municipale	100 % des fosses septiques des municipalités du territoire d'application sont gérées par l'administration municipale	90%	Reste les municipalités de Fortierville et de Sainte-Françoise qui ne sont pas intégrées sur les 23 municipalités.
12	Encourager la modernisation des stations d'épuration utilisant encore le dégrillage	Les étangs aérés permettent une meilleure performance de traitement des eaux que les dégrilleurs. De plus, les boues ainsi recueillies peuvent être valorisées. La MRC encouragera ainsi les deux municipalités de son territoire à moderniser leur installation.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	2027	Nombre de municipalités utilisant encore le dégrillage	Les 2 municipalités restantes n'utilisent plus le dégrillage	En continu	La sensibilisions des municipalités se poursuit
13	Assurer le recyclage des boues municipales dont la qualité le permet	La MRC coordonnera la collecte des boues de vidange d'étangs municipaux afin d'assurer un recyclage de celles-ci, soit en les acheminant à une plateforme de compostage ou en les valorisant aux champs	MRC	2024	Quantité de boues recyclées, valorisées et éliminées	100 % des boues recyclées ou valorisées	En continu	
Encombrants		**Objectif de récupération : 50 %**						
14	Maintenir l'aide offerte à la Ressourcerie de Lotbinière et évaluer la participation à d'autres initiatives similaires locales.	Maintenir l'aide financière à la Ressourcerie de Lotbinière afin de les soutenir dans leurs activités.	MRC	En continu	Aide financière versée	La MRC verse une aide financière à la Ressourcerie annuellement	100%	Un montant de 25 000$ est versé à la Ressourcerie par année Une aide forfaitaire supplémentaire de 50 000$ pour le déménagement
15	Maintenir le suivi des quantités de matières récupérées à la Ressourcerie de Lotbinière et intégrer le suivi des quantités avec l'organisme fortiervillois Le Vestiaire.	Ce suivi permet de bien évaluer les retombées de l'investissement de la MRC dans la Ressourcerie, tout en facilitant la reddition de compte auprès du MELCC par rapport au suivi du PGMR. L'intégration des données de l'organisme Le Vestiaire permettra de compléter la connaissance des matières récupérées sur le territoire d'application.	Responsable : Ressourcerie de Lotbinière, Collaborateur : MRC	En continu	Quantité de matières récupérées à la Ressourcerie	Les quantités récupérées à la Ressourcerie, présentées par type de matières, sont fournies annuellement à la MRC	En continu	Investissement dans le réaménagement de la ressourcerie dans de nouveaux locaux.
Matériel informatique		**Objectif de récupération : 70 %**						

16	Améliorer le taux de récupération du matériel électronique, des encombrants et des produits visés à la Responsabilité élargie des producteurs (REP)	La MRC intensifiera ses actions de sensibilisation envers les citoyens afin de les inciter davantage à rapporter leur matériel informatique et électronique ainsi que les produits visés à la REP aux endroits indiqués plutôt que de les déposer dans la collecte des déchets.	MRC	En continu	Quantité de matériaux encombrants, matériel informatique et produits visés par la REP récupérés via les collectes spéciales	Au moins une collecte par année; Augmentation des quantités des matières récupérées visées par l'action	En continu	Une collecte spéciale annuelle des produits électroniques et RDD en plus des services offerts par le 3 écocentres de la MRC de Lotbinière et l'écocentre de Saint-Apollinaire 2023: Lotbinière, Sainte-Agathe, Val-Alain et Sainte-Croix 2024: Saint-Edouard, Saint-Narcisse, Saint-Agapit et Sainte-Croix 2025: Sainte-Croix, Leclercville, Issoudun et Dosquet 2026: Sainte-Croix, + Sainte-Agathe, Saint-Agapit et Saint-Édouard
Résidus domestiques dangereux		**Objectif de récupération : 70 %**						
17	Maintenir la tenue d'une collecte spéciale annuelle de RDD	Poursuivre l'organisation d'une collecte spéciale annuelle dans les municipalités via des points de dépôt temporaires. On y accepte tous les types de RDD ainsi que les matières concernées par le programme de REP (piles, peinture, matériel informatique, etc.). Cette mesure s'intégrera dans la stratégie de communication détaillée.	MRC	En continu	Nombre de points de dépôt temporaire par année sur le territoire; Quantité de matières récupérées par type	Au moins 3 points de dépôt temporaires par année; Augmentation des taux de récupération	En continu	2023: 15 avril 2024: le service n'est plus offert par Laurentides Ressource (quand même fait à Sainte-Croix exceptionnellement cette année) 2025: Sainte-Croix et les écocentres
18	Maintenir et bonifier si possible la participation de l'ensemble des municipalités du territoire de planification au programme RBRC (Appel à recycler les piles)	La participation au programme par l'ensemble des 23 municipalités du territoire d'application sera fortement encouragée et la MRC de Lotbinière offrira son aide pour l'achat et l'installation de collecteur.	Responsables : Municipalités, Collaborateur : MRC	En continu	Nombre de collecteurs à la disposition des citoyens; Quantité de matière collectée	Mettre à la disposition des citoyens au moins un collecteur de piles par municipalité	En continu	L'ensemble des municipalités offrent un point de dépôt. Également, les quincailleries sur le territoire sont en majorité un point de dépôt pour les piles usagées.
Plastiques agricoles		**Objectif de récupération : 30 %**						
19	Favoriser l'intégration de l'organisme de gestion reconnu (OGR) de produits agricoles sur le territoire AgriRécup	La MRC continuera la sensibilisation et la promotion du recyclage de ce type de matière en mettant les entreprises en lien avec AgriRécup au niveau provincial. La MRC mettra également des points de collecte à la disposition d'AgriRécup	MRC	2029	Quantité de tubulure récoltée dans les collectes de recyclage ou aux écocentres ou au LET et sur le territoire via l'OGR	Aucune tubulure n'est enfouie ou acheminée aux écocentres ni aux LET	En continu	La REP est en évolution, différents plastiques seront ajoutés en 2024 aux différents points de dépôt.
20	Participation au projet pilote avec les MRC de la Chaudière-Appalaches pour l'implantation de trois points de dépôt pour le plastique agricole et sa récupération par AgriRécup	Projet pilote pour tester de nouvelles façons sécuritaires de gérer le plastique agricole afin d'éviter son enfouissement. Ce projet pourrait être transféré vers l'OGR de produits agricoles éventuellement.	MRC	2023	Nombre de points de dépôt; Quantité de plastique récupérée	Maintenir 2 points de dépôt volontaire chaque année	En continu	Maintenant la REP avec Agri-récup
Résidus du secteur de CRD		**Objectif de récupération : 85 %**						
21	Maintenir la promotion des points de récupération des résidus du secteur CRD accessibles tant dans la MRC qu'à l'extérieur de celle-ci	Afin de faciliter la récupération de ce type de matériaux aux citoyens, mais aussi aux entrepreneurs, la MRC de Lotbinière poursuivra la promotion des sites de récupération et valorisation disponibles sur son territoire et à l'extérieur de celui-ci. Les ententes prises avec les sites de récupération et valorisation seront maintenues et permettront de continuer le suivi de l'achalandage de ces sites par les citoyens de la MRC de Lotbinière tout comme le volume récupéré.	MRC	En continu	Quantité des résidus du secteur CRD enfouie et récupérée	85 % des résidus provenant du secteur CRD du segment des bâtiments sont recyclés ou valorisés	En continu	
22	Adopter une politique favorisant davantage l'utilisation de matériaux recyclés ou revalorisés du secteur CRD dans les devis pour les travaux de construction et rénovation	En demandant un pourcentage de matériaux réutilisés dans toute construction neuve ou rénovation, la MRC et ses municipalités encourageront la revalorisation de ces matériaux, évitant ainsi leur enfouissement. Ces requis seront intégrés dans les devis et surveillés en chantier lors des travaux.	Responsables : Municipalités, Collaborateur : MRC	2026	Quantité de matériaux recyclés ou revalorisés utilisée dans les ouvrages, suivie en chantier lors des travaux de construction	Au moins 10% des matériaux utilisés proviennent de matériaux récupérés, remis à neuf ou réutilisés	0%	

23	Maintenir une offre de récupération des CRD avec un récupérateur désigné	La MRC de Lotbinière a une entente avec un récupérateur actuellement. Celui-ci permet la récupération des résidus de CRD (principalement le bois) directement à partir du LET.	MRC	En continu	Quantité de matériaux récupérés par le récupérateur désigné	Au moins 85% des résidus CRD (bois) acheminés au récupérateur sont récupérés	En continu	2026: projet en discussion avec Récupération Delisle, projet pilote sera testé.
Résidus de béton, brique, asphalte		**Récupération Delisle**						
24	Adopter une politique favorisant davantage l'utilisation d'asphalte et béton recyclés ou revalorisés dans les devis pour les travaux de construction et rénovation	Les matériaux comme le béton et l'asphalte peuvent être broyés pour être réutilisés. Ceci évite leur enfouissement et diminue la nécessité d'extraire davantage de matière première. Ces requis seront intégrés dans les devis et surveillés en chantier lors des travaux.	Responsables : Municipalités, Collaborateur : MRC	2023	Quantité de matériaux recyclés ou revalorisés utilisée dans les ouvrages, suivie en chantier lors des travaux de construction	Au moins 20% des matériaux utilisés proviennent de matériaux récupérés, remis à neuf ou réutilisés	50%	Actuellement la MRC informe les citoyens de la possibilité de détourner cette matière vers un récupérateur présent sur le territoire.
25	Maintenir la promotion des points de valorisation disponibles sur le territoire lors de la délivrance des permis de construction et lorsque ces matières sont apportées aux écocentres	La MRC continuera de communiquer les sites de recyclage et de valorisation du béton, de la brique et d'asphalte aux acteurs du milieu qui auront potentiellement à disposer de ce genre de matières.	MRC	En continu	Quantité de béton, de brique et d'asphalte récupérée	Conservation d'un taux de valorisation au-dessus de 85 %	0%	
Pneus		**Objectif de récupération : 95 %**						
26	Maintenir les publications d'information aux citoyens concernant l'emplacement des points de dépôts de pneus usagés et mise en place d'une méthode de suivi des quantités récupérées	Continuer de communiquer les points de dépôt sur le territoire afin de faciliter la récupération pour les citoyens et assurer le recyclage de la matière. Développer une méthode de suivi des données de pneus récoltés. La MRC maintiendra également la collecte de pneus hors norme moyennant un tarif établi.	MRC	En continu	Quantité de pneus récoltée	Conserver l'information sur l'emplacement des points de dépôt de pneus sur le site internet de la MRC et les pages de médias sociaux des municipalités et collecter les données de récupération par point de dépôt	En continu	Les pneus sont récupérés dans les écocentres de la MRC de Lotbinière, Recyc-Québec nous envoie un bilan à la fin de chaque année. Publication 3 fois par année pour les écocentres prévus au calendrier Les pneus hors-norme sont également valorisés à nos écocentres.
Déchets ultimes		**Objectif de récupération : < 320 kg/pers.**						
27	Maintenir le programme de subvention pour l'achat de couches lavables et intégrer Villeroy	Éviter l'enfouissement de couches à usage unique par la subvention de couche lavable à utiliser par les citoyens du territoire desservi.	MRC	En continu	Quantité de subventions annuellement octroyées	Maintien d'un montant de 5 500 $/an en subvention	100%	80 244$ depuis 2008 (454 demandes) 2023: 4 080$ (23 demandes) 2024: 3 121,87$ (21 demandes) 2025: 1 396,73$ (12 demandes)
28	Intégrer le programme de subvention pour l'achat de produits d'hygiène corporelle.	Éviter l'enfouissement de produits d'hygiène féminine par des subventions pour l'achat de produits réutilisables par les citoyens du territoire desservi.	MRC	En continu	Quantité de subventions annuellement octroyées	Maintien d'un montant de 4 000 $/an en subvention	100%	Le programme est inclus dans le PGMR depuis janvier 2023 pour les 23 municipalités 10 306$ depuis avril 2021 (161 demandes) 2023: 6 045$ (85 demandes) 2024: 5 147,62$ (82 demandes) 2025: 5 187,89$ (88 demandes)
Mesure de réduction à la source								
29	Adopter une politique d'achat écoresponsable à la MRC et encourager les municipalités participantes à faire de même	Une politique d'achat écoresponsable favorisera une gestion des achats en fonction des 3RV-E. Ainsi, la réduction à la source et le réemploi seront privilégiés avant l'achat d'un nouveau produit.	Responsable : MRC, Collaborateurs : Municipalités	2026	Nombre de municipalités ayant une politique d'achat écoresponsable en vigueur dans la MRC	Une politique est adoptée par la MRC. Au moins cinq municipalités adoptent une politique d'achat écoresponsable.	0%	Se conformer au programme ""ICI on recycle", plusieurs actions faite mais pas inscrit au programme
30	Faire la promotion d'entreprises qui se distinguent au niveau de la réduction à la source en bonifiant les concours/programmes des organismes sur le territoire (ex.: SADC)	Tirer profit des initiatives locales en place et émergentes pour souligner les efforts d'entreprises qui se distinguent au niveau de la réduction à la source. La MRC pourra aussi établir son propre concours ou programme de récompense.	MRC	En continu	Nombre d'initiatives de promotion dans les municipalités	Un minimum de deux implications promotionnelles réalisées par année	0%	
31	Participer au projet d'économie circulaire avec les MRC de la Chaudière-Appalaches (en cours) Économie Circulaire Beauce-Appalaches-Lotbinière	Développement de partenariat entre les entreprises du territoire desservi pour réutiliser des matériaux qui seraient enfouis. La ressource terrain pourra faire des recommandations de partenariat à la suite de l'étude des besoins des différentes ICI rencontrées (mesure 4).	MRC	2024	Nombre d'entreprises participant au projet	20 entreprises participent au projet	0%	En attente d'un nouveau partenariat avec Chaudière Appalaches Économique
Mesure d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ)								

32	Élaborer un plan de communication détaillé afin de sensibiliser les citoyens à une meilleure gestion des matières résiduelles sur le territoire en intégrant les différents médias disponibles	Plusieurs outils de communication ont été développés au fil des ans tant par la MRC que par des organismes partenaires comme RECYC-QUÉBEC et le Conseil Régional en Environnement Chaudière-Appalaches (CRECA). Les habitudes citoyennes en termes de 3RV-E évoluent bien, mais la communication des bonnes pratiques et le rappel des ressources disponibles contribueront davantage à l'adoption de bonnes pratiques par les citoyens sur le territoire. L'emploi coordonné des différents médias comme les réseaux sociaux, les sites internet, les journaux locaux, la télévision et la radio permettront de rejoindre les citoyens de façon optimale.	MRC	2023	Présence d'un plan de communication régional annuel; Nombre de publications et d'initiatives de sensibilisation diffusées	Un plan de communication régional mis à jour annuellement; Un minimum de 10 publications ou initiatives différentes est fait par année	En continu	2023: Campagne Réduire l'enfouissement c'est maintenant! Avec la collaboration de la CRECA. 2024: calendrier de publication facebook pour sensibilisation, très actif 2025: calendrier de publication facebook pour sensibilisation, encore plus actif
33	Intégrer la sensibilisation lors d'événements sur le territoire au plan de communication détaillé	La MRC de Lotbinière assurera une présence lors des événements qui se tiendront sur son territoire et où les services seront déployés afin d'aider les citoyens à trier leurs matières adéquatement, mais aussi dans le but d'informer sur les bonnes pratiques environnementales à adopter de manière générale. Ces présences s'intégreront dans le plan de communication de la MRC (utilisation des outils, référence aux sites et pages de médias sociaux, etc.)	MRC	2023	Nombre d'événements auxquels la MRC (ou ses représentants) a participé	Participation à un minimum de 5 événements par année	45%	La MRC de Lotbinière en collaboration avec la Créca développe cette approche au niveau de l'événementiel 2025: kiosque de sensibilisation lors de la fête des Voisins à Issoudun, et a plusieurs événements 2026: Kiosque de sensibilisation continue
34	Affecter une ressource déjà en place au soutien des ressources terrain du PGMR	Désigner une personne technique pour encadrer les ressources utilisées pour les tâches terrain comme la collecte d'information sur les ICI, la présence terrain lors des événements, le plan d'intervention auprès des ICI et le plan de communication.	MRC	2023	Nombre de ressource disponible pour accomplir la tâche	Conserver au minimum une ressource à temps plein pour la durée du PGMR	50%	2025: nomination de Michèle Lemay spécialisé dans les actions PGMR
35	Supporter la participation au projet Scol'ERE dans 5 écoles (14 classes)	Utilisation du programme Scol'ERE pour développer la conscience environnementale des jeunes élèves de façon ludique	Centre de services scolaire des Navigateurs	2024	Nombre de classes ayant le programme Scol'ERE d'implanté	Au moins 14 classes participantes au programme	50%	14 classes / 5 écoles, l'offre de service demeure en vigueur
Suivi et application du PGMR								
36	Maintenir la ressource pour faire le suivi du PGMR et ses données	Le suivi de l'atteinte des objectifs de la Politique et calcul de la performance des actions est fait en continu depuis 2006 et le programme d'ISÉ de la MRC a inclus l'embauche d'une ressource à temps plein en 2012. La complexité des données à collecter et suivre pour l'atteinte des objectifs fixés au PGMR requiert le maintien de la ressource en place.	MRC	En continu	Nombre de ressources disponibles pour faire le suivi du PGMR	Conserver au minimum une ressource pour assurer le suivi durant toute la durée du PGMR	100%	Une ressource est maintenue pour effectuer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action du PGMR.
37	Maintenir la production d'un rapport annuel	Produire annuellement un rapport pour faire état des résultats obtenus.	MRC	En continu	Rapport annuel	Production d'un rapport de suivi par année	100%	Le rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR est déposé chaque année avant le 30 juin.

Actions non indiquées au Plan d'action